



Présentation de Maestrale

Je suis heureux d'annoncer le lancement de MAESTRALE, un projet visant à susciter des initiatives d'exploitation des énergies marines renouvelables, les BES (Blue Energy Sources), qui sont encore à un stade précoce dans la Méditerranée. Il s'agit d'un grand défi car la Croissance Bleue doit être soigneusement planifiée, en particulier dans les régions méditerranéennes, en tenant compte d'un certain nombre de variables et de contraintes, y compris les questions juridiques, environnementales et paysagères, souvent différentes d'un endroit à l'autre. MAESTRALE a été correctement structuré pour faire face à ces problèmes et déclencher finalement un processus de déploiement étendu de BES à partir d'un processus de conception participatif. Blue Energy Labs a été conçu à la fois au niveau transnational et local afin de sensibiliser et d'impliquer tous les acteurs possibles dans des actions concrètes.

MAESTRALE est le nom italien du vent NW en Méditerranée. Nous avons choisi ce titre symbolique conscient de l'aphorisme de Sénèque: «il n'y a pas de vent favorable pour le marin qui ne sait pas où aller». Notre projet vise à fournir la boussole pour un développement durable et inclusif des énergies bleues.

Buon vento!

Simone Bastianoni

Université de Siena

LES OBJECTIFS du PROGRAMME DE COOPERATION INTERREG MEDITERRANEEN (2014-2020)

La Communication de la CE du Janvier 2014 sur l'Énergie Bleue met en évidence le potentiel des mers et océans européens en tant que sources d'énergie propre. Selon la CE, l'énergie marine renouvelable comprend l'éolien offshore et l'énergie des océans et elle est reconnue comme une nouvelle force motrice de l'économie de l'UE qui génère la croissance économique et des emplois, assure l'approvisionnement et améliore la compétitivité par l'innovation. L'énergie de l'océan a été également mise en évidence dans la stratégie de Croissance Bleue de la Commission comme l'un des cinq secteurs en développement de l'Économie Bleue qui pourrait aider à la création d'emplois dans les zones côtières.

À ce jour, l'utilisation de l'Énergie Bleue dans le l'espace MED est encore en phase embryonnaire par rapport à la situation d'autres mers/océans et, en plus, elle est limitée à des projets isolés et expérimentaux.

La Mer Méditerranée est caractérisée par des zones plus ou moins appropriées pour le développement de l'exploitation des sources d'Énergie Bleue (vagues, marées, courants, salinité et gradients de température, aussi bien que le vent off-shore et la biomasse marine).

Dans ce cadre général, qui comprend également les grands défis de la Stratégie Europe 2020, le Programme Interreg MED 2014-2020 s'intègre parfaitement car dans l'Axe Prioritaire n°1 (Innovation) et l'Objectif Spécifique n° 1.1 (clusters et réseaux innovants) il y a un accent particulier sur la Croissance Bleue, c'est-à-dire:

INTERREG V – B MEDITERRANEE (MED) PROGRAMME DE COOPERATION 2014-2020

Objectif global	Promouvoir la croissance durable dans l'espace MED en <i>favorisant pratiques et concepts innovants</i> (technologies, modes de gouvernance, etc.) et une <i>utilisation raisonnable des ressources (énergie, eau, ressources maritimes, etc.)</i> , en favorisant une intégration sociale par le biais d'une approche de coopération territoriale et intégrée.
Axe Prioritaire 1 – Innovation	<i>Promouvoir les capacités d'innovation des régions MED</i> pour une croissance intelligente et durable



Objectif Spécifique 1.1	<p><i>Accroître l'activité transnationale des clusters et réseaux innovants des secteurs clés de l'espace MED</i></p> <p><u>Résultats attendus</u>: des clusters et des réseaux d'innovation renforcés au niveau transnational dans les secteurs clés de l'espace MED, y comprise la Croissance Bleue et, en particulier, l'Énergie Bleue (algues, vagues, etc.).</p>
Type/Modules	<p><u>Module 1 – Étude</u>: Conception de stratégies et d'approches communes au niveau transnational</p> <p>Activités prévues/Réalisations:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ conception d'approches/stratégies communes; ➤ élaboration de modèles, de règles et de normes au niveau transnational; ➤ analyses; états de l'art; partage d'informations; ➤ mise en place de réseaux; ➤ analyse comparative et plan d'action conjoint <p><u>Module 2 – Expérimentation</u>: Actions pilotes de démonstration</p> <p>Activités prévues/Réalisations:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ expérimentation de processus, techniques et des modèles; ➤ mise en place de solutions applicables à un plus large ensemble d'utilisateurs et de territoires; ➤ transférabilité des activités pilotes au niveau du territoire; ➤ études préliminaires (faisabilité), méthodologie commune de démonstration, d'expérimentation et d'évaluation, plan de transférabilité des résultats.

Le Projet MAESTRALE: un Aperçu

Dans le cadre de l'Axe Prioritaire n. 1 du Programme Interreg MED 2014-2020 le projet MAESTRALE vise à jeter les bases d'une stratégie de déploiement de l'énergie maritime en Méditerranée. En bref, sur la base d'une enquête sur les technologies existantes et innovantes, les obstacles et les potentiels dans les Pays participants, MAESTRALE vise à élargir le partage des connaissances entre les scientifiques, les décideurs politiques, les entrepreneurs et les citoyens et à encourager les mesures et les investissements efficaces pour la Croissance Bleue.

En fait, malgré l'existence de nombreuses études universitaires et techniques dans le domaine de l'Énergie Renouvelable Bleue, dans la région MED il y a un manque d'initiatives concrètes et d'installations d'exploitation. Pour combler cette lacune, les Partenaires du Projet vont coopérer pour détecter les potentiels maritimes d'énergies renouvelables dans les Pays participants en ce qui concerne leurs contextes physiques, juridiques, technologiques, économiques et sociaux. Parmi les questions à relever, il y a la durabilité environnementale, l'innovation technologique, l'acceptabilité par les citoyens, et les conflits possibles avec les écosystèmes marins.

L'objectif général de MAESTRALE est notamment de promouvoir le développement de l'Énergie Bleue dans la zone méditerranéenne en tant que secteur clé de la croissance durable, en favorisant la création et la mise en réseau transnationale de pôles d'innovation.

Les objectifs de MAESTRALE spécifiques sont articulés de la manière suivante:



**LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE MAESTRALE****Objectif Spécifique n. 1/3****Le transfert de connaissances**

Sur la base de l'échange d'expériences et de connaissances entre partenaires et entre acteurs de l'Europe du Sud et du Nord (visites sur le terrain des usines en exploitation), il s'agira d'une étude exhaustive des réglementations, des technologies existantes et innovantes, des meilleures pratiques et des analyses AFOM. Cela servira de base de connaissances essentielles à la Croissance Bleue en tenant compte des aspects transnationaux communs et des spécificités des régions.

**Activités/Résultats prévus:**

- Vue d'ensemble des réglementations, des possibilités, des entraves et des avantages;
- Etat des connaissances, enquête sur les technologies existantes, études antérieures et projets Européens;
- Visites sur le terrain (nord de l'Europe et côte atlantique);
- Géo-base de données en ligne;
- Analyse du potentiel énergétique comprenant un catalogue / feuille de route des solutions possibles;
- Communication/diffusion.

Objectif Spécifique n. 2/3**Laboratoires Énergie Bleue LEB**

Réseau transnational parmi les acteurs clés de l'Énergie Bleue au niveau MED/UE, y compris les autorités publiques, les centres de recherche, les agences de l'énergie, les entreprises et les groupes de citoyens. Les LEB auront lieu dans chaque région participante pour soutenir la création de partenariats public-privé, assurer l'échange de connaissances et d'innovation entre les acteurs et jeter les bases d'initiatives concrètes pour la Croissance Bleue.

**Activités/Résultats prévus:**

- Réunions transnationales LEB (réunion de lancement + n° 5 réunions LEB + conférence finale)
- LEBs régionaux (y compris les activités de formation, le *clustering* et le lancement de jeunes entreprises)
- Communication/diffusion
- Plan des groupes cibles
- Coordination avec des projets horizontaux (n° 6 réunions)

Objectif Spécifique n. 3/3**Projets pilotes Énergie Bleue dans les régions MED**

Les LEBs régionaux élaboreront 2 projets pilotes ou plus de centrales Energie Bleue dans chaque région, en fournissant les meilleures conditions pour assurer la faisabilité, le soutien financier, les moyens technologiques, l'acceptation sociale et impliquant les administrateurs, les entreprises et les groupes de citoyens. Ces projets serviront de prototypes pour les start-ups innovantes et d'autres développements au niveau européen..

**Activités/Résultats prévus:**

- Renforcement des capacités (sensibilisation, atténuation du climat, autosuffisance énergétique)
- Etudes de faisabilité et plan d'activité de 20 projets pilotes (à financer par le FEDER)
- Communication / diffusion (y compris n°10 événements/journées portes ouvertes)

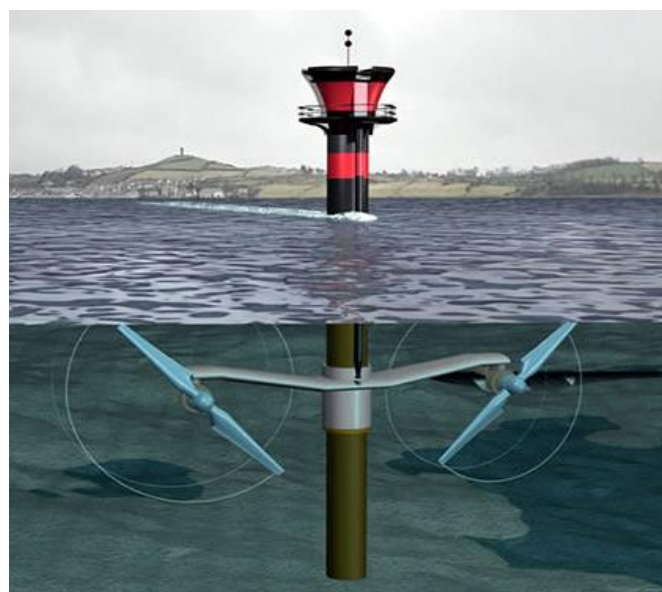
Les activités de base du Projet MAESTRALE sont réparties entre les thèmes suivants::



concernées et les possibles obstacles, afin de d'établir la base pour la définition des clusters innovants en conformité avec les exigences et les besoins actuels du marché.

Étude:

Sur la base des résultats d'études précédents (projets financés par l'UE: E-Wave, ENERCOAST, BLUENE, KIMERRAA, IEE SI OCEAN, 7^e PC CoCoNet et Marinet) et à partir des plates-formes existantes et des collections de données (plate-forme européenne de Technologie des Biocarburants, Association Européenne de la Biomasse Algal, Forum Européen sur les Biocarburants durables et Cluster MED FaceCoast), ce thème actualise et élargi les connaissances actuelles: l'état de l'art du développement de l'Énergie Bleue dans la région MED et en Europe en général; la réglementation du secteur en vigueur (au niveau européen et national), y comprises les possibilités de financement disponibles; les acteurs clés qui sont (ou peuvent être) impliqués dans des projets d'Énergie Bleue; le potentiel de développement dans les régions



LEB transnational en fonction de leur champ d'action spécifique (recherche et innovation ou soutien aux entreprises).

Expérimentation

Les outils/méthodologies mis en place pour l'analyse du potentiel d'énergie de l'Énergie Bleue seront utilisés pour établir des réseaux de coordination permanents, tant au niveau transnational que régional, qui représentera l'embryon des clusters d'Énergie Bleue innovants. Ces organismes (1 Transnational et 10 LEB régionaux) mèneront des activités visant à: créer /développer/renforcer des réseaux aux niveaux régional, national et transnational, visant à favoriser le développement du secteur de l'Énergie Bleue dans la zone MED; fournir un renforcement des capacités et de formation; définir des services pour les investisseurs potentiels; développer des projets de l'Énergie Bleue viables qui seront mis en œuvre sur la base des fonds structurels de l'UE et/ou des fonds nationaux. Les activités de ces organismes seront surveillées pour évaluer leur efficacité et les procédures de leur fonctionnement et seront systématisées pour le transfert et la capitalisation. Tous les Partenaires participeront au



Transférer

Mettre à disposition des autres organisations de la région MED et de l'UE des idées, méthodes et outils développés par MAESTRALE, prêts à transférer les résultats des projets et les expériences réussies. Cet objectif sera poursuivi par deux types d'activités: une analyse, une comparaison et une évaluation conjointes des expériences réalisées au sein des LEB régionaux, qui conduiront à la production d'outils hautement opérationnels pour le développement des clusters énergétiques, compris des procédures pour établir des LEB régionaux et développer des partenariats entre les entreprises, la recherche/innovation et les acteurs de l'administration publique; procédures/outils pour la conception et l'évaluation d'une idée de projet; identification des services aux entreprises nécessaires au développement du projet et à sa mise en œuvre; mise en réseau avec d'autres projets de l'UE visant à favoriser le transfert des connaissances et à créer

des synergies avec des expériences similaires partout en Europe, afin d'élargir la communauté internationale des groupes cible.

Le Partenariat de MAESTRALE

CF	Université de Siena - Département des Sciences physiques, de la terre et de l'environnement – UNISI Banchi di Sotto 55 - 53100 Siena (IT)	www.unisi.it
PP1	Centre d'Innovation d'Entreprise de Valencia - CEEI Av. Benjamin Franklin, 12 - 46980 Paterna (ES)	www.ceei.net
PP2	Agence Régionale de l'Istrie pour l'Énergie – IRENA Rudarska 1- 52220 Labin (HR)	www.irena-istra.hr
PP3	Centre de Technologie Avancée pour les Énergies Renouvelables - CTAER Paraje Retamares S/N. - 04200 Tabernas (ES)	www.ctaer.com
PP4	Université Aristote de Thessalonique - École d'architecture, Faculté de Technologie – AUTH Ktirio KE.D.E.A- Tritis Septemvriou – Panepistimioupoli - 54636 Thessaloniki (GR)	www.arch.auth.gr
PP5	Goriška Agence Locale de l'Énergie – GOLEA Trg Edvarda Kardelja 1- 5000 Nova Gorica (SI)	www.golea.si
PP6	Université de Chypre - Centre d'Océanographie – UCY University Ave. 1, Aglantzia-Nicosia P.O.Box 20537 - 1678 Nicosia (CY)	www.ucy.ac.cy
PP7	INFORMEST – Agence pour le Développement et la Coopération Économique Internationale Via Cadorna 36 - 34170 Gorizia (IT)	www.informest.it
PP8	Université d'Algarve - Division de l'Entrepreneuriat et du Transfert de Technologie – UAIG Universidade do Algarve, Campus da Penha 8005-139 Faro (PT)	www.regione.fvg.it
PP9	Région Autonome Frioul-Vénétie Julienne - Département de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche – RAFVG Via San Francesco 37 - 34133 Trieste (IT)	www.ualg.pt
PP10	Centre de Recherche Conjoint sur les Sources d'Énergies Renouvelables et la Durabilité de l'Environnement - Agence de gestion de l'énergie intelligente de Malte – MCAST/MIEMA 9c, Mikiel Anton Vassalli Street VLT - 1310 Valletta (MT)	www.miema.org



Joyeux Noël et Bonne Année de tout le Staff!

